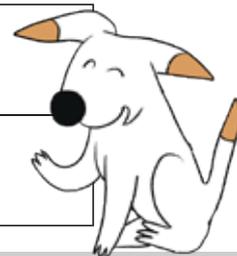


Rouzig

Koumanant bloaz <i>Abonnement d'un an</i>	80 € / bloaz an	<input type="checkbox"/>
Lamadenn vizek <i>Prélèvement mensuel</i>	6 € / miz mois (72€/bl an)	<input type="checkbox"/>

Rouzig + Louarnig

Koumanant bloaz <i>Abonnement d'un an</i>	150 € / bloaz an	<input type="checkbox"/>
Lamadenn vizek <i>Prélèvement mensuel</i>	12 € / miz mois (144€/bl an)	<input type="checkbox"/>



Anv / nom :

Anv-bihan / prénom :

Chomlec'h / adresse :

Kod-post / code postal :

Kêr / ville :

Ganet d'ar / né-e le :

Postel / email :

Trugarez da skrivañ ho chomlec'h e galleg ma n'eo ket anavezet anv ar gumun e brezhoneg ez-ofisiel (ha n'eo ket anavezet neuze gant an ti-post).
Merci d'inscrire l'adresse en français si le nom breton de votre commune n'est pas officiel (et donc méconnu des services de La Poste).

Doare paeañ / mode de paiement:

Chekenn / chèque : da gas gant ar fichenn koumanantiñ. À joindre avec le bon.

Lamadenn / prélèvement : RIB + aotre-lemel leuniet. RIB + autorisation de prélèvement remplie.

Kas da Envoyer à :



Keit Vimp Bev
22 Grand Rue
29520 Laz



keit-vimp-bev@wanadoo.fr

Emezelañ / adhérer à l'association:

C'hoant 'm eus bezañ ezel eus ar gevredigezh Keit Vimp Bev. J'adhère à l'association.

Setu ma skodenn / ma cotisation : _____

euro (10 € pe muioc'h / 10 € ou plus.)

Aotre-lemel autorisation de prélèvement :

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever _____ sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrais en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

N° NATIONAL
ÉMETTEUR
459818

NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

KEIT VIMP BEV
22 GRAND' RUE
29520 LAZ

COMPTE À DÉBITER

Établis. Guichet N° de compte Clé RIB

NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ÉTABLISSEMENT
TENEUR DU COMPTE À DÉBITER

Date :

Signature :

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier.

* An distaol zo digor d'ar familhoù a fell dezho koumanantiñ evit ar wech kentañ hepken. N'eo ket digor d'ar skolioù na d'ar c'hreizennoù stummañ.
Cette offre s'applique uniquement aux familles désirant s'abonner pour la première fois. L'offre n'est pas ouverte aux écoles ni aux structures de formation.

**evit an dud dilabour, ar studieren-ezed, ar stajidi-adezed war ar brezhoneg (stummadur hir pe kentelioù noz).
Pour les demandeur-euses d'emploi, étudiant-es, stagiaires en breton (formation longue ou élèves en cours du soir.)